

Budget 2019:

UNE PRESSION À LA HAUSSE EN RAISON DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT ET DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Déroulement de la soirée



19h00

Présentation du budget 2018

19h20

Période de questions sur le budget

* Public et médias

19h30 Séance spéciale du conseil municipal

* Pour l'adoption du budget 2018

19h45 Entrevue avec les médias

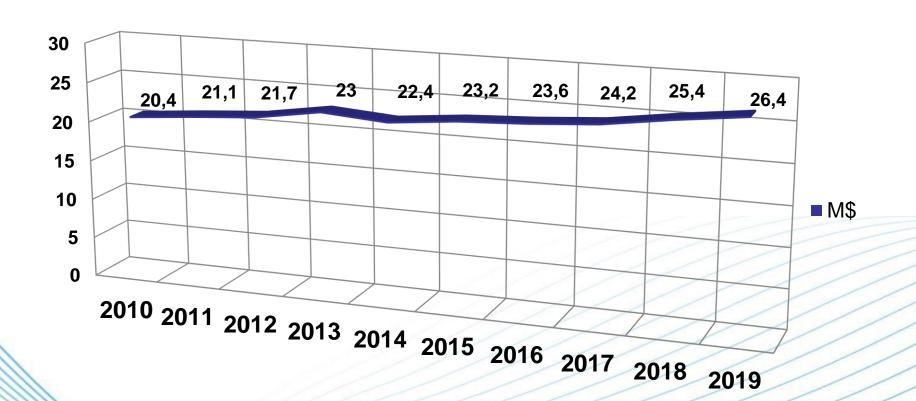
Sous forme d'entrevues individuelles avec le maire

20h00

Séance régulière du conseil municipal

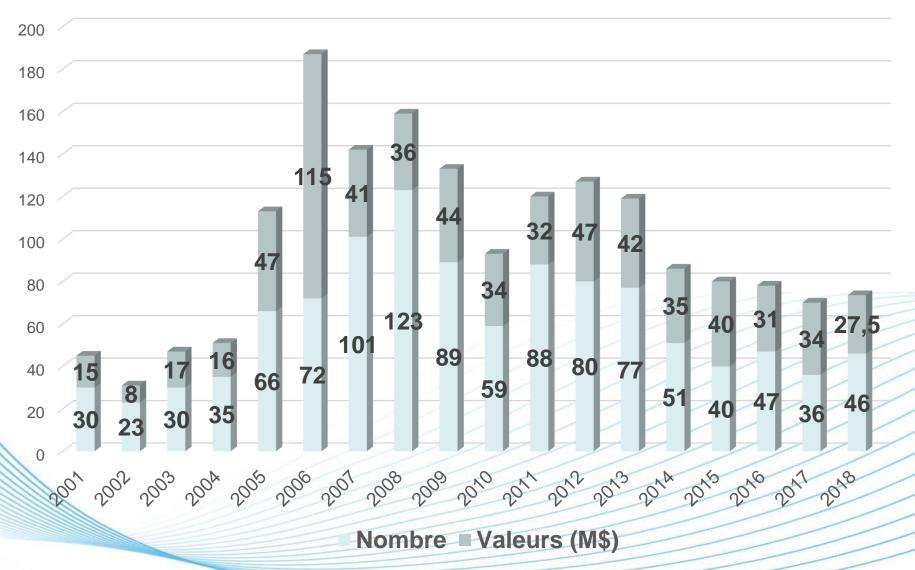
Évolution du budget sur 10 ans Ville de Gaspé





Permis de constructions neuves





DÉPENSES COMPRESSIBLES ET INCOMPRESSIBLES



Sur un budget de 26,4 M\$, plus de 80% de celui-ci est totalement incompressible. Par exemple:

- Contribution à la Sûreté du Québec;
- Contrats de déneigement en sous-traitance;
- ➤ Quote-part à la MRC;
- Contrat en évaluation;
- Contrat d'opération en sous-traitance à l'aéroport;
- Contrat pour les appels d'urgences (Ville et 911);
- Contrat pour la gestion de l'usine de traitement des eaux usées;
- Contrat pour la cueillette des matières résiduelles;
- > Redevances à l'enfouissement pour les matières résiduelles;
- Contribution au déficit d'opération de l'OMHG (logements sociaux);
- Contribution au CRSBP pour les bibliothèques;
- Frais d'électricité pour l'ensemble des bâtiments de la ville;
- Service de dette (capital et intérêts);
- Etc.

Nouvelles dépenses



- Déneigement (nouveaux contrats): + 363 346 \$
- Masse salariale (indexation, etc.): + 122 000 \$
- Quote-part Sûreté du Québec : + 157 252 \$
- Remboursement des investissements à long terme: + 524 074\$
- contrat de collecte et transport pour le compostage et l'indexation prévu au contrat
- Aide aux organismes : + 91 663\$

+ 136,917\$

Nouvelles économies et nouveaux revenus



- 164 512\$

- 33 709 \$

NOUVELLES ÉCONOMIES:

* Réaménagement de certains postes et cotisation employeur:

* Éclairage LED:

* Divers équipements travaux publics : - 116 666\$

PERTES DE REVENUS

Redevances éoliennes: - 60 991\$

Péréquation: - 73 914\$

LE POINT SUR LA FACTURE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC



Chaque année, la facture est une boîte à surprise qui arrive trop tardivement (souvent après l'adoption des budgets).

Budget 2018:

| Montant au budget (\$) | Facture réelle (\$) | Hausse réelle (%) | | Montant réel. payé (\$)* | Hausse (%) après subv. |
|------------------------|------------------------|----------------------|-----------|-----------------------------|---------------------------|
| 1 668 583 \$ | 1 931 468 \$ | 15,8 % | 138 865\$ | 1 792 603 \$ | 7,4 % |

^{*1 668 583 \$} a été mis au budget / la balance de 124 020\$ a été payée sur les surplus non affectés.

Budget 2019:

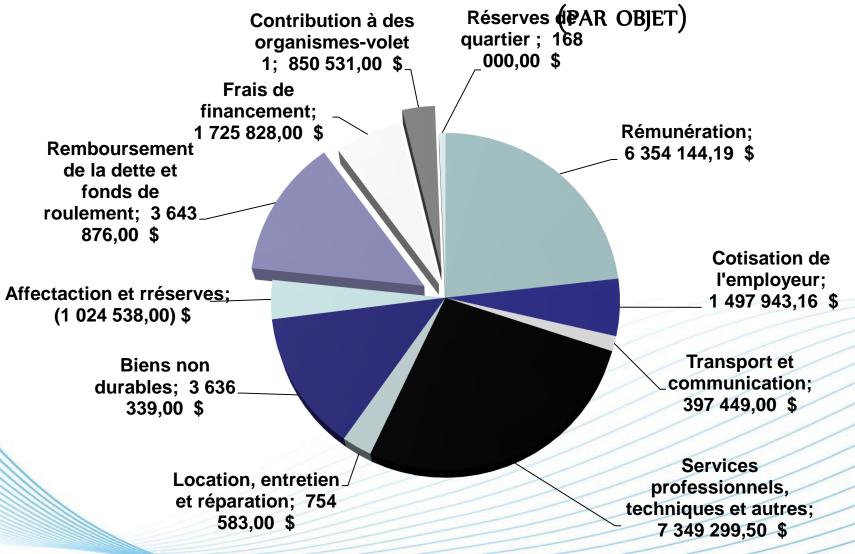
| 1 | Montant au budget (\$) | | Hausse réelle (%)* | | Montant réel. à payer (\$)* | | |
|---|---------------------------|--------------|-----------------------|------------|--------------------------------|------|--|
| | 1 825 438 \$ | 1 970 098 \$ | 2,0% | 144 262 \$ | 1 825 438 \$ | 1,8% | |

^{*}Sommes estimées... la facture n'est toujours pas arrivée...

Donc, versus 2018, le budget est en hausse de 156 855 \$ (9,4 %) même si la facture réelle n'est en hausse que de 1,8 % (grâce aux négociations entre l'UMQ et Québec).

RÉPARTITION SOMMAIRE DES DÉPENSES

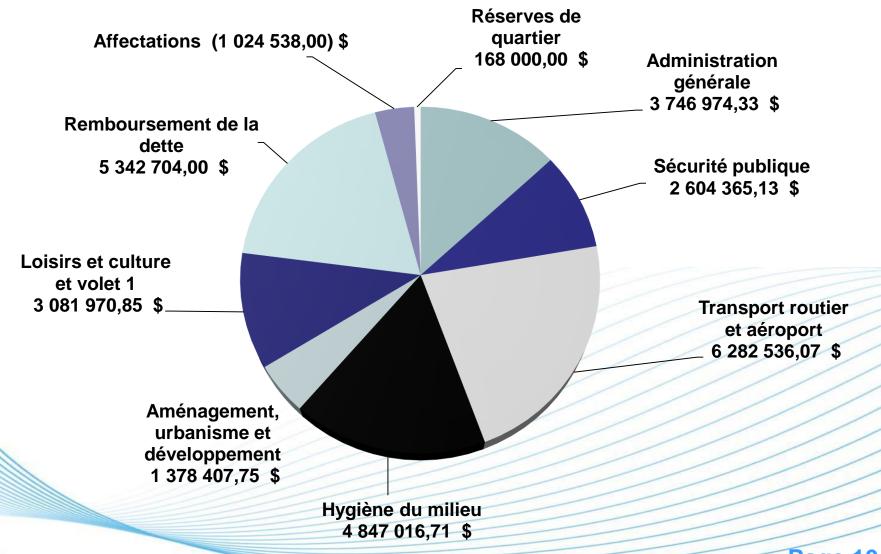




RÉPARTITION SOMMAIRE DES DÉPENSES



(PAR DIRECTION)



LE POINT SUR LES SURPLUS



Surplus totaux (31 décembre 2017): 8,95M\$

| • | Surplus affecté (31 décembre 2017) : | 3,59 M\$ | |
|---|--|-----------|--|
| | • Surplus affecté utilisé en 2018 : | 332 000\$ | |
| | « Remboursement annuel 2018 »: | 237 620\$ | |
| | • Surplus affecté (au 31 décembre 2018) : | 3,49 M\$ | |

| • | Surplus non-affecté (31 décembre 2017) : | 5,36 M\$ | |
|---|--|----------|--|
| | • Utilisé durant l'année 2018* : | 1,3 M\$ | |
| | • À être affecté pour équilibrer budget 2018 et 2019 : | 1,3 M\$ | |
| | Solde non affecté : | 2,76 M\$ | |

*Incluant la contribution pour les rénovations à la piscine du Cégep (600 000\$) ainsi que les surcoûts imprévus de la Sûreté du Québec (124 020\$ de plus qu'au budget)

TAUX DE TAXE FONCIÈRE



La valeur moyenne d'une résidence :

2014: 130 000\$

2015: 155 600\$ (nouveau rôle)

2016: 157 600\$

2017: 158 500\$

2018: 164 300\$ (nouveau rôle)

2019: 165 450\$

Le taux de taxe résidentielle et de répartition générale :

2014: 0,9051\$ du 100\$ d'évaluation

2015: 0,8082\$ du 100\$ d'évaluation (nouveau rôle)

2016: 0,8385\$ du 100\$ d'évaluation

2017 : 0,8619\$ du 100\$ d'évaluation

2018: 0,8453\$ du 100\$ d'évaluation (nouveau rôle)

2019 : 0,8836\$ du 100\$ d'évalutation



QUEL IMPACT RÉEL SUR LE COMPTE DE TAXES?

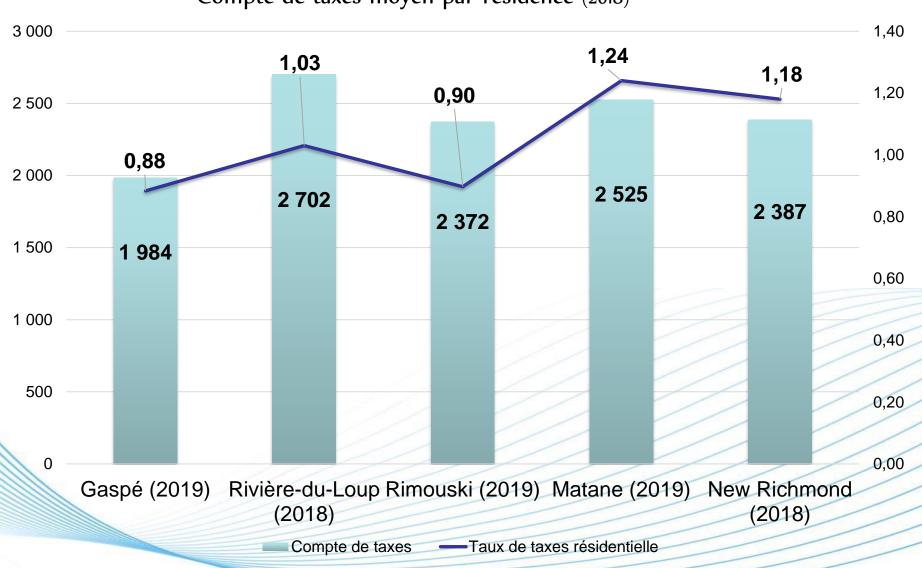
Pour une résidence moyenne (165 450\$):

Hausse moyenne du compte de taxes de 3,4 %, soit 65\$ par année (ou 5,40\$ par mois) pour une résidence moyenne (qui était au rôle en 2018).

GASPÉ VERSUS D'AUTRES VILLES COMPARABLES Ville de Gaspé



Compte de taxes moyen par résidence (2018)



EN CONCLUSION



- Une hausse de 3,4% en raison des nouveaux contrats de déneigement et la contribution à la Sûreté du Québec, en plus de la perte imprévue de revenus;
- Un taux de taxe encore très compétitif avec les autres villes de la région et du Québec;
- ➤ Gel général des taxes de services, hormis une légère augmentation de la taxe d'eau(+6\$ liée à la mise aux normes de l'eau potable de Gaspé vs +25\$ si on avait pas attendu une offre intéressante des gouvernements);
- Une stabilité se dessine au niveau des transferts gouvernementaux après quelques années de diminution (nouveau pacte fiscal en 2019);
- Une hausse du remboursement des investissements à long terme, qui nous poussera à être prudents dans les projets d'investissements futurs et à réclamer une aide financière suffisante aux paliers de gouvernements supérieurs en plaidant notamment l'immensité du territoire.